

F3SCT du 8 octobre : le mépris des personnels continue !

Alors que le nombre de fiches RSST explose dans le département en cette première période de l'année (environ 60 pour le premier degré), **le mépris est total pour les personnels ! Avec l'accord de la FSU et de l'UNSA, l'administration repousse l'étude des fiches RSST au 28 novembre. C'est un véritable scandale !**

La FNEC-FP-FO a exigé l'étude de toutes les fiches et continuera de le faire ! Contrairement à certaines organisations syndicales, nous ne tairons pas ce qui se passe dans les établissements scolaires ! Chacun appréciera le vote contre des autres OS sur l'avis n°2 ci-dessous...

Notre organisation syndicale a réussi à défendre les collègues qui nous ont mandatés et nous reviendrons vers eux au plus vite. N'hésitez pas à nous contacter et nous envoyer vos fiches RSST car seule la FNEC-FP-FO porte la voix des collègues de plus en plus nombreux à souffrir au travail ! (snudi.fo37@gmail.com)

Nous avons rappelé notre ferme opposition au pseudo protocole départemental "gestion des situations individuelles complexes" qui culpabilise davantage les collègues alors que dans notre département plus de 1200 élèves manquaient de place l'année dernière dans les établissements sociaux et médico-sociaux (lire déclaration ci-dessous).

Avis de la FNEC-FP-FO présentés par la FNEC-FP-FO:

Avis n°1 : la F3SCT demande le respect de l'article 98 du décret du 20/11/2020. La FS constatant qu'aucun avis voté n'a été publié sur le PIA avec la réponse du DASEN, demande le respect de cet article.

POUR: 9 (4 FO/ 5 FSU) Abstention: 1 (UNSA)

Avis n°2 : la F3SCT demande l'étude de chaque fiche RSST en instance et l'abandon des GT « fiches RSST ».

Pour : 4 FO Contre : 6 (5 FSU + 1 UNSA)

Avis n°3 : la F3SCT demande le respect du texte qui prévoit que les délégués du personnel soient destinataires d'un ordre de mission pour la réunion d'une instance, d'un GT, d'une visite...

Pour : 10 (4 FO/ 5 FSU/ 1 UNSA)

Avis n°4 : la F3SCT demande que l'arrêté présentant la composition de la commission d'enquête Ferry soit publié par l'inspecteur d'académie à l'issue de cette réunion.

Pour : 4 FO Ne prend pas part au vote : 6 (5 FSU/ 1 UNSA)

Les deux avis suivants n'ont pas été soumis au vote par l'administration mais la FNEC-FP-FO continuera de les présenter jusqu'à ce qu'ils soient votés !

Avis n°5 : la F3SCT demande l'allègement des tâches des directeurs qui ont vu leurs conditions de travail considérablement se dégrader depuis l'application des décrets de la loi Rilhac. Les membres de la F3SCT demandent également que toutes les réunions de directeurs s'inscrivent dans les ORS et fassent l'objet d'une convocation avec OM s'il y a déplacement.

Avis n°6 : la F3SCT demande à ce que les demandes d'Arrêts de Travail refusées pour hors délai soient attribuées